PLANCHERS FLOTTANTS GRANORTE SUR CHAUFFAGE PAR LE SOL

Les sols flottants GRANORTE sont généralement adaptés pour être utilisés dans des pièces avec chauffage par le sol. Les systèmes de chauffage par le sol les plus courants sont intégrés dans un sol en béton ou dans une fine couche de remplissage à la surface d'un sous-plancher en béton. Il existe également des systèmes installés sous un sous-plancher en bois ou sous forme de tapis électriques posés à la surface du sous-plancher.

Pour assurer un bon fonctionnement des systèmes de chauffage par le sol, la résistance thermique du revêtement de sol ne doit pas dépasser environ 0,15 K.m²/W.

Étant donné que le liège est un isolant naturel, il affectera légèrement la transmission de la chaleur. Il est normal qu'un sol en liège prenne plus de temps à chauffer. Les sols flottants GRANORTE ont les valeurs de résistance thermique suivantes :

- R = 0,08 K.m²/W pour un sol flottant d'une épaisseur de 9,5 mm ;
- R = 0,10 K.m²/W pour un sol flottant d'une épaisseur de 10,5 mm ;
- R = 0,12 K.m²/W pour un sol flottant d'une épaisseur de 13,5 mm ;

Les sols flottants GRANORTE n'ont pas besoin de sous-couche supplémentaire car ils intègrent déjà une sous-couche en liège. Cependant, si une sous-couche supplémentaire est envisagée, il faut faire attention à l'augmentation de la résistance thermique que la sous-couche pourrait introduire, afin de maintenir la valeur totale de la résistance thermique du revêtement de sol en dessous de 0,15 K.m²/W.

Certaines précautions importantes avec le sous-plancher doivent être prises avant de commencer l'installation de sols flottants sur un système de chauffage par le sol :

- Suivez les instructions du fournisseur du système de chauffage par le sol.
- Les sous-planchers en béton doivent être installés et durcis sans transfert de chaleur pendant au moins 60 jours.
- Après le temps de durcissement, il doit y avoir une phase de préchauffage préparatoire avec les étapes suivantes :
 - Augmentez la température du système de chauffage de 10°Cchaque jour, en commençant à 25°C jusqu'à 55°C – ou la température maximale du système si elle est inférieure à 55°C.
 - Maintenez le chauffage pendant 14 jours sans interruption à la température maximale du système ou à 55°C.
 - Réduisez la chaleur de 10°C par jour jusqu'à ce que la température descende à 25°C.
- Après la phase de préchauffage préparatoire, le sous-plancher doit être testé pour son taux d'humidité. Le sous-plancher en béton est prêt pour la pose du revêtement de sol lorsque la mesure montre une valeur d'humidité de :
 - Chape en ciment max. 1,5% CM ;
 - Chape en anhydrite max. 0,3% CM.
- Si le test montre que le sous-plancher n'est pas encore prêt pour la pose du revêtement de sol, le chauffage doit continuer à une température d'environ 40°C jusqu'à ce que le sous-plancher atteigne la teneur en humidité limite requise pour l'installation.

GRANORTE - Revestimentos de Cortiça, Lda. | Av. Santiago, 68 | 4520-470 Rio Meão | Portugal | info@granorte.pt | www.granorte.pt

PLANCHERS FLOTTANTS GRANORTE SUR CHAUFFAGE PAR LE SOL

Une fois le sous-plancher parfaitement sec, solide, uniforme et propre, l'installation du revêtement de sol peut commencer selon les instructions de pose applicables. La pose sur un chauffage par le sol nécessite une attention particulière :

- Le système de chauffage doit être réglé et maintenu à une température d'installation d'environ 25°C et une température de sol autour de 18°C.
- L'humidité relative de l'air doit être comprise entre 35% et 65%.
- Les panneaux de sol doivent être acclimatés dans la pièce pendant environ 3 jours avant l'installation.
- Une "barrière anti-vapeur" doit être posée entre le sous-plancher et le revêtement de sol. Un film de polyéthylène (PE) de 0,2 mm d'épaisseur doit être posé. Les longueurs de film déroulées doivent se chevaucher d'environ 20 cm, remonter les murs d'environ 3 cm, puis être fixées avec du ruban adhésif.
- Le chauffage doit être allumé par étapes, pas avant 72 heures après l'installation.
- La température de surface du sol ne doit jamais dépasser 28°C.

Comme presque tous les matériaux de la maison, les revêtements de sol se dilatent et se contractent en fonction des changements de température et d'humidité. Sur les planchers chauffants, la source de chaleur est directement sous le revêtement de sol, ce qui peut entraîner une absorption d'humidité ou un dessèchement plus rapide que dans une maison avec un système de chauffage conventionnel. Les sols flottants se déplacent en tant qu'unité puisqu'ils ne sont pas fixés au sous-plancher. Cela signifie que les signes visibles de dilatation/contraction se produisent aux bords de la pièce. Un espace de dilatation de 10-15 mm doit être maintenu aux murs et également autour des tuyaux et des cadres de portes. Le non-respect de cette exigence peut entraîner un gauchissement du revêtement de sol.

Remarque spéciale : Le contenu de ce document est fourni à titre indicatif uniquement. En raison de la grande diversité des applications et des conditions de traitement, ces informations ne sont pas contraignantes et ne garantissent pas un rapport juridique contractuel ou une obligation accessoire du contrat d'achat. Veuillez également consulter les fiches techniques des produits correspondants. Nous ne dispensons pas l'acheteur de son obligation de tester le produit sous sa propre responsabilité pour s'assurer qu'il est adapté à l'usage prévu. En cas de doute, veuillez consulter notre service technique. Notre responsabilité n'est pas étendue par ces informations ni par tout type de conseil donné par notre service technique.

GRANORTE - Revestimentos de Cortiça, Lda. | Av. Santiago, 68 | 4520-470 Rio Meão | Portugal | info@granorte.pt | www.granorte.pt